

Élections 2016

Comité national de la Recherche scientifique

Section 35 : Sciences philosophiques et philologiques, sciences de l'art
Collège A2 : Professeurs des universités

Liste « Qualité de la science française »

GALDERISI Claudio

Professeur de langues et littératures de la France médiévale à l'Université de Poitiers
(UMR 7302, Centre d'études supérieures de civilisation médiévale)

Profession de foi

La qualité des recherches menées au CNRS est reconnue ; « Qualité de la science française » (QSF) est attaché à son développement et à un partenariat renforcé avec les universités. QSF a également toujours défendu les prérogatives du Comité national de la recherche scientifique (CoNRS), qui, en associant enseignants-chercheurs et chercheurs, représente à travers l'électivité de ses membres la collégialité académique dans toute sa diversité. Cette pluralité des disciplines et des approches est particulièrement appréciable dans la section 35, qui recouvre onze sections du CNU.

En 2012, les professeurs d'université m'ont accordé leur confiance en m'élisant dans le collège A2. Je me propose de solliciter à nouveau un mandat au CoNRS pour agir selon les principes d'impartialité, d'objectivité et de rigueur scientifique que j'ai défendus tout au long du mandat qui s'achève et qui sont au cœur de l'action de QSF.

L'expérience que j'ai pu acquérir en tant que membre élu de la section 35, ainsi que les enseignements que j'ai tirés des responsabilités que j'ai occupées au sein du CNRS (direction d'une UMR et d'une Unité propre de service ; direction des Relations internationales de l'Institut des sciences humaines et sociales ; conseiller spécial pour les centres de recherche français à l'étranger du Président du CNRS) m'ont permis de connaître de près les mécanismes qui gouvernent la recherche au CNRS. J'ai pu ainsi apprécier la qualité du recrutement scientifique, mais également constater que le partenariat avec les universités est vital pour les organismes de la recherche.

Les universitaires doivent avoir un rôle de plus en plus actif dans la vie scientifique et administrative du CNRS, et cela dans l'intérêt des deux parties. C'est cette complémentarité qui me paraît devoir régir le partenariat entre les universités et l'INSHS, vital pour les disciplines des humanités. C'est pour cette raison que je veillerai tout particulièrement à la juste répartition des postes dans la section 35 et je défendrai la place des disciplines du savoir, dont seul le CNRS garantit aujourd'hui la pérennité.

J'accorderai une attention particulière aux accueils en délégation, qui constituent pour beaucoup d'universitaires le seul moyen de garantir leur mission de chercheurs. Je m'engage également à faire en sorte que le processus d'attribution des délégations soit le plus transparent possible.

QSF présentera en 2016 deux candidats dans le collège A2. Je m'associe donc à la profession de foi de mon collègue Pierre GUENANCIA.

1. Notre seul critère de jugement sera la qualité scientifique des dossiers, qui inspirera et déterminera tous nos choix.
2. Nous favoriserons les échanges entre le CNRS et les universités par l'octroi de délégations et de détachements.
3. Nous soutiendrons la diversité du recrutement et le respect de toutes les disciplines relevant de la section 35.

Je sollicite les suffrages de ceux d'entre vous qui approuvent ces principes et m'engage à veiller à la qualité et à la diversité de la recherche en philosophie, philologie, langues et littératures, musicologie et art.